

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	Réunion du : 20 décembre 2013 Type : réunion d'installation
Délibération n°2013-04	Rapporteur : Christophe PERNY, Président

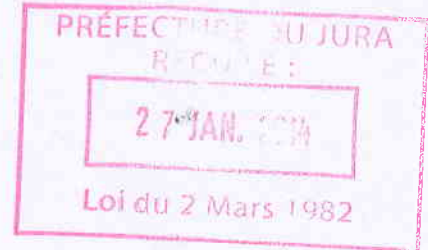
Séance présidée par : Christophe PERNY

Sont présents : M. PERNY, Mme CHAUVIN, Mme TORCK, Mme BRULEBOIS, M. GINIES, M. MAIRE, M. HIGOUNENC, M. CAMUSET, M. WAMBST, M. PARENT, M. CHALON, M. LOUVRIER, M. AMIENS, M. BRUNIAUX, Monsieur BACH

Est excusé : M. SCHWARTZ

Est absent : M. JEUNET

Donne pouvoir : M. SCHWARTZ à M. BACH



Adhésion au Comité National de Liaison des EPCC

L'Association du Comité national de liaison des E.P.C.C. a été créée le 9 avril 2013, après avoir fonctionné durant 10 ans sous forme d'un groupement professionnel.

Elle a pour objet :

- de soutenir, capitaliser, valoriser les expériences menées par les Établissements Publics de Coopération Culturelle,
- de contribuer aux débats sur les politiques de coopérations culturelles,
- d'accompagner les porteurs de projets,
- d'organiser des formations.

Elle regroupe aujourd'hui une vingtaine de membres et permet, donc, de mettre en relation les équipes des divers E.P.C.C. en vue d'échanger sur les méthodes de gestion de ces structures (organisation, financement, partenariats, ...).


Outre les recettes provenant de subventions publiques, de la vente de ses prestations de formation et de services, l'association perçoit une cotisation annuelle de la part de chacun de ses membres (à titre indicatif, la cotisation 2014 sera de 700 €).

Compte tenu de la récente création de notre E.P.C.C. et des prochains travaux collectifs visant à progressivement mettre notre nouvelle structure en ordre de marche, il est apparu opportun d'adhérer à ce comité national de liaison.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

DÉCISION N° 2013-04 du 20 décembre 2013

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de l'adhésion au Comité National de Liaison des EPCC et autorise le Président à signer tout document à cette fin.

Délibération n° 2013-04 du 20 décembre 2013	Le Président  Christophe PERNY
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/Notification le : 28 JAN. 2014